



Conseil de quartier Mairie-Fontainebleau

Compte rendu

Mardi 12 novembre 2024

Ordre du jour

- Les sollicitations en cours
- Actions de la Ville en matière de santé mentale
- La Ville s'engage contre les violences sexistes et sexuelles
- Le calendrier des budgets participatifs 2025
- La laïcité au Kremlin-Bicêtre
- Projet de tiers-lieu Sembat
- L'agenda de votre quartier
- Les questions relatives à votre vie de quartier

Les sollicitations en cours

Sollicitation 1 : Rue Salengro le chantier est abandonné, le trottoir n'est plus en fonctionnement, est-il possible de remettre des barrières sur le chantier tant qu'il n'a pas repris son activité ?

Réponse des services techniques : Ce chantier doit prochainement reprendre et une nouvelle emprise chantier va être demandée auprès de la nouvelle entreprise de gros œuvre.

Réponse de Monsieur le Maire, Jean-François Delage : Le promoteur qui gérait le chantier a fait faillite, il y a donc eu une procédure qui a suivi son cours. Un autre promoteur doit arriver. En attendant, on va regarder ce qu'on peut faire pour protéger ce chantier et les passages piétons tout en faisant en sorte que voitures puissent toujours passer.

Sollicitation 2 : Peut-on avoir des nouvelles de l'avancement de l'aménagement de la place Jean-Baptiste Clément ?

Réponse des services techniques : Une des corolles a été installée, une seconde sera bientôt installée. Les corolles seront reliées au système de fontaine courant de l'année prochaine.

Sollicitation 3 : L'EPT et ses camions détruisent les encombrants directement dans le camion, à l'entrée du square Jules Guesde ce qui engendre des nuisances, est-ce normal ?

Question d'une habitante : je ne sais si c'est la même chose qui fait autant de bruit, cela dure longtemps (1h) vers 5h du matin le lundi ou mardi. Cela fait du bruit de ferraille écrasée.

Réponse des services techniques : L'utilisation de camions benne compresseurs pour la collecte et le traitement des encombrants peut varier en fonction des réglementations locales et des pratiques en matière de gestion des déchets. L'EPT a recours à des camions qui compactent les déchets pour optimiser le transport et minimiser l'espace occupé par les déchets dans les décharges. Il est important de dire que l'EPT respecte les normes environnementales et de sécurité en matière de gestion des déchets.

Sollicitation 4 : Peut-on installer des poubelles rue Elisée Reclus devant l'hôtel Ibis ?

Réponse des services techniques : Deux corbeilles de ville sont déjà disposées à l'entrée et à la sortie de cette rue.

Sollicitation 5 : Passage Gambetta depuis la place de la mairie, peut-on réfléchir à l'aménagement pour les circulations PMR ?

Réponse des services techniques : Ce passage est situé sur du domaine privé du bailleur Kremlin-Bicêtre Habitat, avec un droit de passage public. Ce bailleur a installé des barrières en chicane afin d'empêcher la circulation des vélos et motos dans ce passage.

Réponse de Jean-François Delage : Cela n'empêche pas de réfléchir à la question des PMR, ce que nous allons faire.

Sollicitation 6 : L'ancien local des anciens combattants peut-il servir à accueillir les sans-abris en hiver ?

Réponse des services techniques : Une visite des services techniques a été effectuée et a déterminé que le local était pour le moment inutilisable pour des questions de sécurité. Des travaux importants seront à réaliser. Il ne peut donc pas accueillir convenablement des sans-abris.

Actions de la Ville en matière de santé mentale

Une formation pour détecter les problématiques liées à la santé mentale est dispensée aux agents de la collectivité. Les agents des services publics (CCAS, Centre social) ont été formés. Nous avons également demandé à ce que la Police municipale, en tant que police de proximité, soit formée, bien que cela n'ait pas été prévu initialement.

En effet, la Police municipale de proximité est souvent la première à intervenir sur ce type de problématique, notamment dans les cas de violences intrafamiliales. Le confinement et ses conséquences ont aggravé ces troubles, et nous essayons d'agir localement malgré le manque de moyens au niveau national.

Un Safe Bus a également été mis en place. Il circule dans les écoles et lycées et se déploie une fois par mois dans l'espace public pour accueillir les jeunes de 15 à 26 ans, avec ou sans rendez-vous. Une équipe composée de psychiatres, psychanalystes et autres professionnels est disponible pour les écouter.

Soyez rassurés, il y a d'autres actions possibles nous les mèneront.

La Ville s'engage contre les violences sexistes et sexuelles

Chaque année, la Ville se mobilise. En plus de la programmation que vous pouvez retrouver entièrement sur le site de la ville, une campagne de sensibilisation contre le harcèlement de rue est installée dans l'espace public.

Les boulangeries et pharmacies partenaires distribuent également des sacs sur lesquels apparaît le violentomètre.

Question d'une habitante : Est-ce que les agresseurs, notamment les vendeurs à la sauvette, ont été interpellés ? Y a-t-il une action de la police municipale à ce sujet ? On a aussi remarqué une explosion des cas d'exhibitionnistes sur l'avenue de Fontainebleau. Des rondes sont-elles effectuées sur cette avenue et rue Carnot ?

Réponse de Jean-François Delage : Les policiers sont passés, mais ils n'ont vu personne, peut-être parce que ces individus se savent repérés et que les agents de la police sont identifiables. Ce serait utile que nous disposions de plus d'informations : à quelle heure et à quel endroit ces comportements sont observés, notamment pour analyser les images des caméras de surveillance et interpellier ces personnes.

Habitant : La campagne de communication est très bien faite et pertinente. Cependant, il y a des groupes d'hommes qui traînent au début de la rue du 14-Juillet, ce qui donne un sentiment d'insécurité. Ils refusent de bouger. Ne pourrait-on pas envisager de repenser l'aménagement de cet espace ?

Réponse de Jean-François Delage : Il faudrait effectivement travailler à transformer l'espace public à long terme. J'ai demandé à la police nationale d'intervenir à nouveau contre les vendeurs de cigarettes, car la police municipale ne peut pas être présente partout. Avec cette action, nous devrions retrouver un peu de tranquillité. Cela dit, ces vendeurs existent parce qu'ils ont des clients ; il faut donc agir à la fois sur les vendeurs et les clients pour éradiquer le phénomène. Enlever des places de stationnement est une bonne idée à explorer.

Réponse de Véronique Gestin, adjointe élue à la dynamique commerciale : Il est essentiel de travailler à occuper l'espace public, notamment via une revitalisation des commerces.

Le calendrier des budgets participatifs 2025

Cette année 111 projets ont été déposés, contre 33 lors de la dernière édition :

- 30 projets déposés pour le quartier Barnufles-Cœur de Ville
- 57 projets déposés pour le quartier Mairie-Fontainebleau
- 24 projets déposés pour le quartier les Martinets-le Plateau

Rappel du calendrier des budgets participatifs :

- Jusqu'au 20 octobre : dépôt des projets dans les urnes ou sur la plateforme participative [Le lien](#)
- Du 20 octobre au 1^{er} décembre : étude de faisabilité technique des projets par les services techniques et les membres des bureaux de quartier

- Du 1^{er} au 31 décembre : vote sur les projets retenus dans les urnes de votre quartier ou en ligne sur la plateforme Le lien
- Le samedi 18 janvier : annonce des résultats lors des vœux du Maire

La laïcité au Kremlin-Bicêtre

Rentrée 2024 : Jean-Francois Delage, Maire du Kremlin-Bicêtre appose le principe de laïcité sur les frontons des écoles de la Ville.

Le 9 décembre marque la Journée nationale de la laïcité. À cette occasion, la collectivité vous propose une programmation variée pour remettre la laïcité au cœur du Kremlin-Bicêtre :

- Du 3 décembre au 13 janvier : la médiathèque L'Écho ouvre ses portes à une exposition exceptionnelle intitulée Femme, Vie, Liberté, inspirée du triptyque devenu célèbre.
- Jeudi 5 décembre : soirée de vernissage de l'exposition
- Vendredi 6 décembre à partir de 9h : Journée dédiée aux scolaires avec une projection-débat autour du documentaire Femme, Vie, Liberté -Une révolution iranienne de Claire Billet.
- Samedi 7 décembre de 10h à 12h et de 14h à 16h : initiation au dessin de presse à la Médiathèque l'Écho :
 - Rencontrez le grand maître international féminin d'échec Mitra Hejazipour
 - Ciné-débat autour du documentaire Femme, Vie, Liberté -Une révolution iranienne de Claire Billet

Projet de tiers-lieu Sambat

« Un tiers-lieu est un espace accessible à toutes et tous, dédié aux rencontres, au partage de compétences et à la tenue d'activités pérennes ou ponctuelles. Un tiers-lieu est avant tout le reflet d'un territoire et de ses besoins. » (Territoires solidaires, Guide pratique d'innovation collective, 2022)

La Ville a identifié un site sur lequel ouvrira un tiers-lieu dans une démarche d'urbanisme transitoire situé dans le haut-Bicêtre au 49 rue Marcel Sambat. La collectivité est accompagnée dans ce projet par la structure Yes We Camp.

Objectifs du tiers-lieu:

- Mettre à profit le foncier vide en zone urbaine dense ;
- Explorer une nouvelle dimension de l'écologie populaire ;
- Renforcer le tissu associatif et solidaire local ;
- Favoriser l'attractivité et le dynamisme économique ;

Usages rendus possibles :

- Espace de jeux pour enfants
- Agrès sportifs
- Guinguette estivale de quartier
- Organisation d'événements à l'échelle du quartier
- Eventuel woofing
- Résidence d'artistes
- Petit coworking pour structures et associations locales
- Espaces de stockage/petit atelier

L'agenda de votre quartier

- Du 5 novembre au 30 novembre : "La vie te va si bien" par l'association Art coeur, Hall de l'Echo
- Vendredi 15 novembre (15h -19h30) : Collecte de sang à l'espace André-Maigné, 18bis rue du 14 juillet
- Vendredi 15 novembre (16h30):Inauguration de la Micro-Folie, École élémentaire Benoît-Malon
- Samedi 16 novembre (15h-19h) : Uni'asso, après-midi de formation et d'échanges à destination des associations Kremlinoises, espace André-Maigné, 18bis rue du 14 juillet
- Samedi 16 novembre (9h30-19h) : Tournoi de loup garou par l'association la Meute, Epita, 19 rue Pasteur
- Samedi 16 novembre (11h-17h) : Présentation familiale de la programmation de l'ECAM, 2 place Victor-Hugo
- Dimanche 17 novembre (15h30) : Concert Le classique c'est fantastique, Auditorium Lounès-Matoub
- Samedi 23 novembre au samedi 30 novembre : Semaine thématique de lutte contre les violences faites aux femmes
- Lundi 25 novembre (13h30-16h) : Trouver du soutien avec le Safe Bus, Place Jean-Baptiste Clément
- Mercredi 27 novembre (20h) : Conférence UPP «Le plaisir féminin, pourquoi reste-t-il encore un grand inconnu ?» Auditorium Lounès-Matoub
- Du 3 au 7 décembre : programmation spéciale autour de la laïcité
- Jeudi 12 décembre (13h30-16h) : Trouver du soutien avec le Safe Bus, Place Jean-Baptiste Clément
- Mercredi 18 décembre (20h) Conférence UPP« Comment la culture influence voire dicte nos désirs et fantasmes sexuels ? », Auditorium Lounès-Matoub

Les questions relatives à votre vie de quartier

Habitante : Qu'en est-il de l'installation des caches-containers ? Des amendes sont-elles appliquées ?

Habitante : Où puis-je déposer mes déchets de compost ?

Habitante : Question également concernant les poubelles, nous avons remarqué que nos bacs n'ont plus de couvercles. Étant donné leur qualité et la manière dont ils sont déversés dans les camions, que peut-on faire ?

Réponse de Sidi Tchiak, chargé de la voirie, du stationnement et de la propreté urbaine : Les caches-containers seront installés en 2025. Il n'y a pas d'obligation légale pour que chaque commune dispose de composteurs, mais nous avons travaillé avec l'EPT et les bailleurs pour équiper les logements de composteurs mécaniques, accompagnés de conseils professionnels. Certaines zones, notamment les jardins partagés du Kremlin-Bicêtre, disposent déjà de composteurs.

La brigade de l'environnement a contacté les bailleurs privés et publics pour permettre à l'EPT d'intervenir rapidement, et ces actions sont gratuites. Dans le cadre du tri sélectif, nous avons commencé à installer des poubelles bi-flux. Une taxe commerciale est également en place pour que les commerçants puissent jeter leurs déchets dans des volumes raisonnables. Sinon, ils sont incités à commander des bacs supplémentaires. En cas de problème, des amendes sont appliquées.

Habitant : Qui doit-on contacter en cas de dépôts sauvages ? De plus, les poubelles sont souvent accessibles aux nuisibles, comme les corneilles et les rats.

Jean-François Delage : Vous pouvez envoyer vos réclamations à la boîte contact de la Mairie, nos services s'en occuperont. Concernant le compost, c'est au bailleur privé de fournir les bacs nécessaires. L'EPT est chargé de les fournir à l'ensemble des bailleurs.

Habitant : Que fait-on pour les infractions commises par des cyclistes en sens interdit, notamment rue Gambetta ?

Réponse du maire Jean-François Delage : Si la rue est limitée à 30 km/h, le double sens pour les vélos est autorisé. Nous devons toutefois renforcer la signalétique et continuer d'appliquer les macarons au sol. L'objectif est de sécuriser davantage ces zones.

Habitant : Concernant la facture d'eau, j'avais cru comprendre qu'elle serait moins élevée avec un bailleur public ce qui n'est pas le cas ?

Réponse du maire Jean-François Delage : Cela ne devait pas augmenter, peut-être est-ce lié à une hausse des taxes ?

Habitante : Qu'en est-il des travaux du square Jules Guesde ?

Réponse du maire Jean-François Delage : Un parc est prévu. Le marché a été attribué, les travaux commenceront au printemps.

Habitant : Une maison est en cours de destruction rue Séverine. Pourrait-on avoir une présentation du projet immobilier ?

Jean-François Delage : Oui, cette opération est liée à l'arrivée du métro. Une pension de famille sera installée, avec un centre de santé au rez-de-chaussée.

Habitante : Qu'en est-il de la sécurisation des passages piétons au croisement devant la boulangerie La Kremlinoise ?

Jean-François Delage : Les travaux débuteront le 25 novembre pour la rue Général Leclerc. Cela inclut la suppression de places de parkings, la création d'une piste cyclable et la piétonisation de la place de la République. Une communication va être distribuée aux riverains. La sécurisation piétonne va de pair avec ces aménagements.

Habitante : Où en est le projet de piste cyclable avenue de Fontainebleau ?

Habitante : Un cycliste a récemment percuté deux piétonnes. Cela a dégénéré en altercation. Peut-on envisager une vraie piste cyclable ?

Jean-François Delage : Nous allons travailler avec l'EPT pour installer une piste cyclable sécurisée, soit sur la chaussée, soit sur le trottoir. L'option la plus sûre serait sur la chaussée, avec une séparation par des arbres ou d'autres dispositifs.

Habitante : Certains commerçants prennent des libertés avec leurs terrasses ou affichages, rendant difficile la circulation des piétons.

Jean-François Delage : Les commerçants sont réticents à retirer leurs panneaux. Nous allons maintenant passer de la phase pédagogique à des sanctions.

Habitante : rue du 14 juillet, comment va être pérennisé cet aménagement ?

Jean-François Delage : Nous pourrions conserver la chicane. Certains conducteurs accélèrent pour la passer rapidement, mais un dos-d'âne pourrait poser des problèmes de vibrations pour les immeubles. Nous y travaillons.

Habitant : Qu'en est-il de l'ancienne Place Rouge ?

Véronique Gestion, adjointe élue à la dynamique commerciale : C'est toujours en cours, le projet ne devrait plus tarder à se concrétiser. C'est une brasserie qui doit ouvrir.

Habitant : Qu'en est-il du chantier Rue Delescluze ?

Habitant : Concernant l'école Brossolette, qui devait être relocalisée à Jean-Zay, comment garantir la sécurité des enfants ?

Jean-François Delage : Les parents vont recevoir une réponse par mail, je vais demander à ce qu'il y ait un passage des services techniques.

Habitant : Et pour l'ilot Rossel ?

Jean-François Delage : Une société publique locale (SPL) mènera une étude pour évaluer la faisabilité et le coût de la réhabilitation. Nous avons une convention en cours avec la région pour occuper ces locaux. Nous allons continuer à mettre cette école aux normes pour offrir les meilleures conditions d'enseignement.

Prochain conseil de quartier :
MARDI 4 MARS 2025 A 19h30 A L'ESPACE ANDRE-MAIGNE